

ATOUTS DU TERRITOIRE ET POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

Superficie du département : 236 km²

2 aéroports internationaux

Roissy-CDG • Le Bourget

2 parcs d'expositions

Parc des Expositions du Bourget : 80 000 m²

Parc International des Expositions
de Paris Nord Villepinte : 191 000 m²

53 270 étudiants sur 2 pôles universitaires : Paris VIII et Paris XIII

5 IUT et 2 écoles d'ingénieurs : ESIEE, SUPMECA

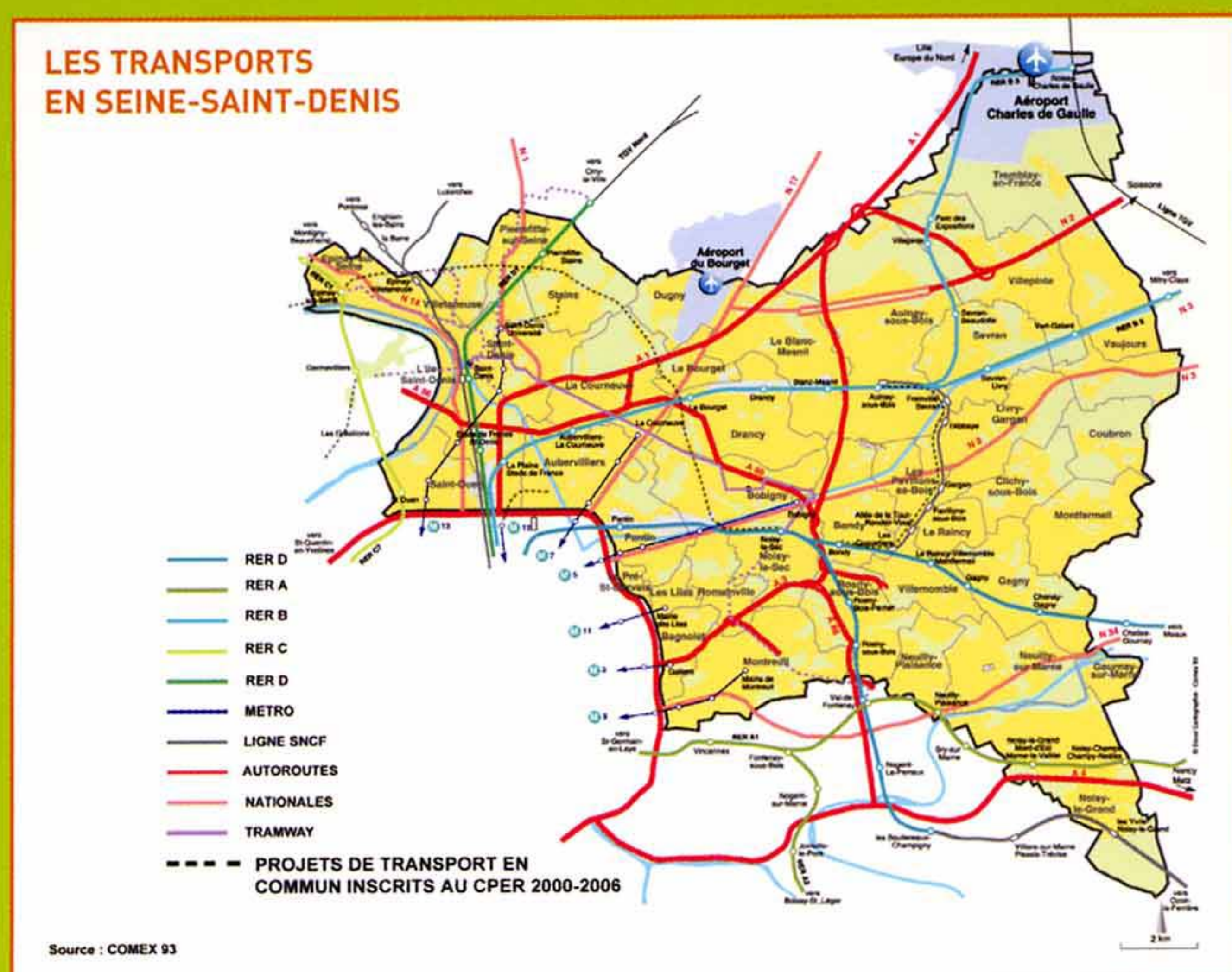
Un lycée international en projet

80 laboratoires

et centres de recherche publics et privés

2 Plates-formes ferroviaires : Pantin et Noisy-le-Sec

4 voies d'eau : le Canal de l'Ourcq, le Canal Saint-Denis, la Seine, la Marne



4 Autoroutes : A1, A3, A4, A86

6 lignes et 17 stations de métro

5 lignes de RER

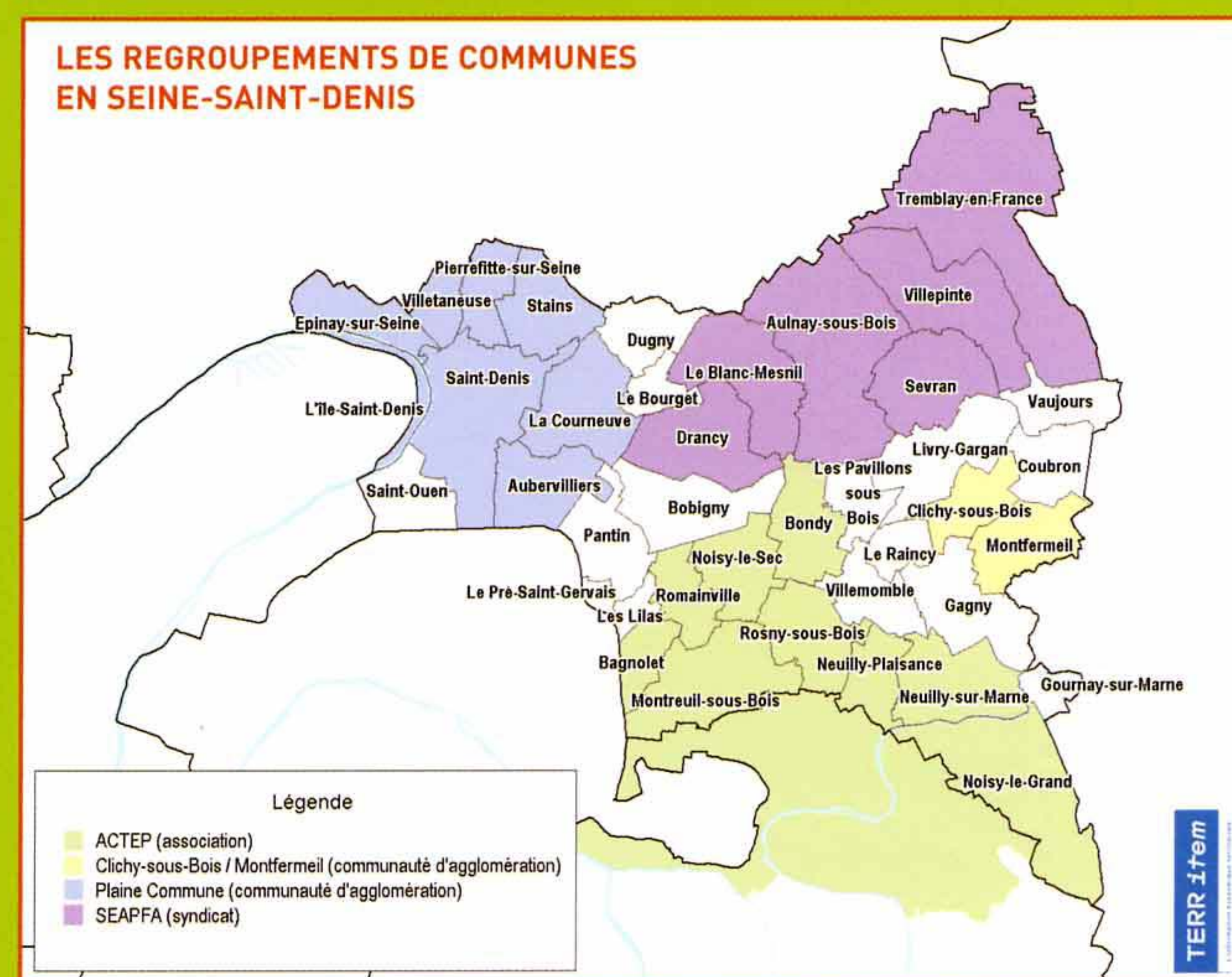
1 tramway Saint-Denis – Noisy-le-Sec (T1)

Des projets de transports en commun structurants

1 tramway Saint-Denis – Epinay – Villetaneuse (T3)

1 tramway Saint-Denis – Garges-Sarcelles via Pierrefitte-sur-Seine

le prolongement de la ligne 12 du métro jusqu'à la Mairie d'Aubervilliers



Des pôles de développement

La Plaine Saint-Denis, Roissy

Le pôle du Bourget, Noisy-le-Grand

Les communes limitrophes de Paris

Le cœur du département (projet Eco-Parc)

Les projets d'aménagement

72 ZAC (zones d'aménagement concerté) en cours

40 ZAC à dominante logement et 32 ZAC à dominante activité

9 millions de m² de SHON totale (surface hors œuvre nette)